

Les sections syndicales FO, SNES, SGEN, CGT
du Lycée J. Fourier d'Auxerre

à M. le Recteur de l'Académie de Dijon

à Auxerre, le 17 octobre 2011

Objet : **Oui au respect des décrets de 1950**
Non au travail gratuit

Monsieur le recteur,

Les sections syndicales du Lycée Fourier et les enseignants soussignés s'étonnent de voir des VS non conformes aux décrets du 25 mai 1950 qui définissent nos obligations réglementaires de service. En particulier, nous ne comprenons pas la présence d'une majoration de service d'une heure, pour 8 heures d'enseignement avec des effectifs inférieurs à 20 élèves, **qui figure sur certains VS, au mépris des textes en vigueur.**

Les sections syndicales SN-LC-FO, SNES-FSU, SGEN-CFDT et CGT Educ'Action du lycée Joseph Fourier d'Auxerre exigent que les services des professeurs soient établis dans le strict respect des décrets de 1950, comme cela se fait depuis des décennies :

- Les majorations de service pour effectif faible ne s'appliquent pas en cas de dédoublement de classe ni pour les groupes de TP, TD ou atelier.
- Les enseignants qui font au moins 6h en classe de 1ère, Terminale, STS ou CPGE, ont droit à une minoration de service de 1h. Les classes ne doivent pas être parallèles et les programmes ou les coefficients doivent être différents.

Les sections syndicales vous demandent donc le rétablissement immédiat de l'heure de première chaire pour tous les collègues qui en sont privés et l'annulation des majorations de service indues.

Elles prennent toutes leurs dispositions pour convoquer une assemblée générale des personnels **dans l'hypothèse où votre réponse à leurs demandes continuerait à bafouer les décrets de 1950 et à imposer aux personnels de travailler gratuitement.**

Elles vous assurent, M. le Recteur, de leur dévouement au service public de l'Education Nationale.

Pour FO, Mme Chanambeau

Pour le SGEN, Mme Hellequin

Pour le SNES, M. Chynel

Pour la CGT, Mme Marlin

Les sections syndicales FO, SNES, SGEN, CGT et les enseignants
du Lycée J. Fourier d'Auxerre disent :

Oui au respect des décrets de 1950 Non au travail gratuit

Nom - Prénom	Discipline	Signature
ZWEIFEL Nadéme	Sciences Physiques	
WILK André	Sciences Physiques	
Guichard Veronique	Anglais	
ALCAZAR Nuria	Espagnol	
Lallemant Sophie	SVT	
ATIK - RACHID	Sciences Physiques	
HA BRANT	SVT	
PROBST	SVT	
CAUVOIS	Biologie Biochimie	
FIRAUD	sciences	
JORDA	Français	
FOLLEAT	Français	
GRANDJEAN	Anglais	
HELLEQUIN	Breigite	
METAYER	Céline	
HENRY S.D.	Philosophie	
Lambert Sébastien	Histori- géographique	
RAULINE Sébastien	Historie - géo	
BAUDOT Hélène	Lettres - Hist. - Géog	

